



PÔLE NAUTISME MER

Pour une plaisance durable & un rayonnement régional

polenautisme.fr





LE MOT DU PRÉSIDENT MARTIAL ALVAREZ

"Port-Saint-Louis-du-Rhône a été un territoire industriel longtemps marqué par les activités passées, polluantes et néfastes visuellement. Avec le Pôle Nautisme Mer, nous avons voulu reconquérir nos anciennes friches, nos littoraux et, surtout, développer une économie liée à la croissance bleue, qui ne consomme pas de nouvelles terres et protège l'environnement.

Une équation qui semble un défi impossible. Et pourtant. En démocratisant notre littoral déjà artificialisé en raison de l'ancienne activité industrielle, nous offrons des perspectives de développement liées à la plaisance uniques en Méditerranée, notamment autour des multicoques. Nous développons ainsi à Port-Saint-Louis, terre du bout du monde, un écosystème rare dans le secteur, tout en innovant.

Nous éclairons ainsi notre territoire grâce à une technologie inédite dans les ports de plaisance et une ressource naturelle abondante, le vent, inscrit dans notre ADN. C'est comme cela que nous avançons dans des temps serrés et avec une équipe réduite et le soutien des institutions. J'ai d'ailleurs demandé au Conseil municipal de voter une délibération pour obtenir le plus large soutien des collectivités locales. Voilà la force de notre établissement public local, qui permet un équilibre stratégique pour le développement et l'attractivité de nos territoires, avec cette rare capacité à allier proximité, expertise, flexibilité et efficacité au service du bien public."

AU FIL DE L'EAU

LE MOT DU PRÉSIDENT

02

LE PÔLE NAUTISME MER

04

UNE TERRE HORS NORMES

06

NOTRE COEUR VERT

08

NOTRE ÉCONOMIE BLEUE

10

NOS PROJETS MAJEURS

12

NOS INNOVATIONS

14

NOUVEAUX EMPLOIS

16

UNE PLUE-VALUE RÉELLE

17

AMÉNAGER DEMAIN

18

LA PAROLE AUX ACTEURS

20

AVANT/APRÈS EN IMAGES

22

PLEIN PHARE SUR LE PÔLE

Le Pôle Nautisme, Mer & Développement Port-Saint-Louis Provence s'appuie sur deux actionnaires publics importants : la Métropole et la Ville de Port-Saint-Louis-du-Rhône. Martial Alvarez est le Président de cette Société publique locale. Le Pôle a la gestion de 300 hectares à la Presqu'île du Mazet, interface entre la Méditerranée, le Rhône et la Ville. Année après année, l'objectif est de faire du Pôle un des phares économiques en Provence, en s'engageant vers une économie maritime et fluviale forte et concertée. Ce Pôle a pour objectif de promouvoir les métiers de la mer et du nautisme, mais également de développer de nouvelles activités en lien avec ce thème maritime et des projets à dimension économique et environnementale.

CARTE D'IDENTITÉ

12.2015 : création administrative de la SPL

2017 : Démarrage effectif du Pôle Nautisme Mer

6,112 M€ : Capital social de l'entreprise (55% Ville de Port-Saint-Louis-du-Rhône-45% Métropole Aix-Marseille-Provence). Trois augmentations depuis la création.

300 hectares de foncier en gestion directe

120 hectares aménageables, le reste étant préservé dans 1 cœur vert

4 500 places à sec et à flot de bateaux dans les six ports de plaisance

3 salariés directement rattachés au projet (1 directeur, 1 directeur adjoint en charge de l'aménagement et 1 responsable de l'environnement)

2 entités à gérer : 1 capitainerie (6 salariés) et 1 base nautique (3 salariés)

PROJETS - Pôle Nautisme



NAUTISME MER

Entre Rhône et Méditerranée, à l'Ouest du département des Bouches-du-Rhône et au cœur du Parc naturel régional de Camargue, Port-Saint-Louis-du-Rhône a une histoire très ancienne avec l'eau. Ici, on vit la mer et le fleuve toute l'année. Le Pôle Nautisme, Mer & Développement Port-Saint-Louis-Provence est donc amené à soutenir cette économie bleue tout en préservant et valorisant les multiples espaces naturels. Parce que la richesse du territoire c'est de promouvoir une économie grandeur nature sur des espaces déjà artificialisés.



UN TERRITOIRE

DES POLLUTIONS LOURDES ET MULTIPLES

Hors normes. D'abord par ses contraintes nombreuses qui ont été et restent un défi important pour les équipes du Pôle Nautisme, obligées de bâtir dans un territoire de contraintes :

1 Contexte géographique. Territoire oublié, Port-Saint-Louis-du-Rhône est à l'extrémité Ouest de la Métropole Aix-Marseille-Provence. On surnomme la commune, la ville du bout du monde. Difficile d'attirer.

2 Passif industriel. Des années 60 à 80, Port-Saint-Louis a accueilli de multiples industries

(pétrochimiques, bois d'Afrique) entraînant des pollutions multiples, souterraines, visuelles avec des bâtiments désaffectés mais aussi environnementales et donc des Servitudes d'utilité publiques.

3 Attentes géopolitiques. Construire le pendant Ouest de l'entrée Est de la Métropole Aix-Marseille-Provence et le succès des chantiers navals des méga-yachts. Le défi est immense, d'autant qu'il n'y a que trois personnes (un directeur, un aménageur et un environnementaliste) pour mener de front ces

projets. Surtout Port-Saint-Louis ne possède pas le patrimoine industriel de La Ciotat.

4 "Non" environnemental. L'autorité environnementale était affirmative. Dans l'ombre du Grand Port Maritime de Marseille, avec le fardeau de l'héritage industriel, au Delta du Rhône, "plus rien ne se fera sur la Presqu'île du Mazet". Il a fallu convaincre pour que la Presqu'île du Mazet et son Pôle Nautisme ne soient plus un danger pour le Parc naturel de Camargue mais un atout.

HORS NORMES



Situation et contexte Un positionnement stratégique à l'embouchure du Rhône

La situation de la commune lui confère un rôle de « porte » ouest de la Métropole. La ville souhaite mettre en exergue son positionnement stratégique à l'embouchure du Rhône afin de redevenir une porte d'entrée prestigieuse pour les navires et de s'affirmer comme « phare économique » structurée autour d'une double filière nautique et maritime.

Création du Pôle Nautisme, Mer et développement
« Société Publique Locale portée par la ville et la métropole,
responsable de la mise en œuvre du programme d'aménagement
et de développement économique

Presqu'île du Mazet (200ha)
Port-Saint-Louis-du-Rhône



DES ATOUTS À FAIRE BRILLER

Hors norme, c'est aussi une chance. Il en va ainsi des atouts de Port-Saint-Louis-du-Rhône, sur lesquels le Pôle Nautisme Mer, soutenu par son conseil d'administration, s'attache à miser.

1 Un foncier en bord de mer. Qui en Méditerranée peut offrir encore des espaces fonciers disponibles au balcon de la Méditerranée avec du bord à quai ? Personne. Dans les années 2010, Canet-en-Roussillon a su tirer son épingle du jeu. Aujourd'hui, aucune ville ne peut offrir un tel foncier avec cette situation.

2 Entre Gênes et Barcelone, Port-Saint-Louis est au centre de l'arc méditerranéen, permettant ainsi aux chantiers navals et aux plaisanciers d'accéder rapidement aux plus grandes destinations plaisances depuis les infrastructures portuaires du Pôle.

3 Une richesse naturelle incroyable. Cela peut être un frein mais aussi un atout incroyable. Port-Saint-Louis-du-Rhône est membre du Parc naturel régional de Camargue et, à ce titre, dispose d'une richesse faunistique et floristique importante, avec des espaces naturels rares, comme la Plage Napoléon et ses dix kilomètres de sable fin, ou encore les canaux typiques du biotope camarguais avec les flamants roses. Un paysage de carte postale à protéger.

4 Une diversité économique. Le Pôle construit son ambition autour des métiers existants, comme la plaisance et les ports à sec historiques, mais aussi les métiers traditionnels comme la conchyliculture, avec des huîtres régulièrement médaillées, notamment d'or, au Salon national de l'Agriculture, et la petits métiers de la pêche.

UN CŒUR VERT

Dès la création du Pôle, les premiers échanges ont été effectués avec l'Autorité environnementale afin de préserver un cœur vert sur cette Presqu'île du Mazet, permettant de faire respirer cette grande zone mais aussi et surtout de ne pas réitérer les erreurs du passé qui ont pollué le territoire.

Ce cœur vert est inscrit dans un Plan de gestion des espaces naturels qui vise, non pas à figer un territoire, mais à le valoriser. Ainsi, des compensations écologiques sont effectuées dans ces parcelles naturelles pour reconstruire la faune et la flore, créer des passerelles pour les espèces et replanter. Une reconquête verte.





ZÉRO ARTIFICIALISATION

Le Pôle Nautisme Mer a pour politique de ne pas aller toucher des parcelles encore préservées.
Objectif : reconstruire sur l'existant.

Face aux besoins croissants de la filière nautisme, notamment sur les grandes unités et les multicoques, les ports se trouvent souvent contraints de ne pouvoir y répondre faute de places ou de devoir s'étendre sur des aires naturelles préservées.

À Port-Saint-Louis-du-Rhône, la volonté est de n'attaquer aucune

parcelle naturelle et de préserver l'existant en étant sur du zéro artificialisation nouvelle. Ainsi, on reconstruit l'activité sur l'ancienne activité en déployant de nouveaux projets le long des quais et sur les parcelles anciennement utilisées par l'industrie. Au total, plus de 120 hectares sont inscrits au programme urbanistique, sans consommer de nouveaux espaces. Il s'agit de reconquérir des friches existantes. Après la démolition d'anciens bâtiments sur ces parcelles à l'abandon, le Pôle porte des projets publics ou privés. Sans toucher aux poumons verts et bleus de la commune, à terre comme à flot.





CAP SUR L'ÉCONOMIE BLEUE

”

Au balcon de la Méditerranée, la destination économique est claire : valoriser les métiers de la plaisance et de la pêche pour développer l'attractivité touristique et économique.

Au cœur de la mer, à l'embouchure du Rhône, le Pôle Nautisme Mer a souhaité développer la plaisance tout en prenant en compte les enjeux de développement durable, les ports étant souvent montrés du doigt pour une mauvaise gestion des flux.

Depuis le démarrage effectif en 2017, le Pôle Nautisme a conduit de multiples projets, alors même que cette année-là, cette ancienne zone industrialo-portuaire ne possédait pas de réseaux d'assainissement sur l'avenue de la 1ère DFL, disposait d'un port limité en nombre de places, n'avait que peu d'attractivité, une maîtrise foncière anarchique et aucune dimension de développement durable. Sans compter des collectivités territoriales absentes. Mettre le cap sur l'économie bleue, ça a donc été relever plusieurs défis :

- 1 - Valoriser les friches industrielles désaffectées en équipements modernes et innovants, pionniers en Méditerranée, plaçant le développement durable au cœur des infrastructures portuaires
- 2 - Limiter le grignotage littoral et terrestre en implantant les chantiers navals et projets portuaires sur des anciennes parcelles industrielles
- 3 - Offrir aux plaisanciers propriétaires de multicoques (navires moins polluants) de nouvelles installations face au manque de places, tout en préservant la façade méditerranéenne et en attirant les navires qui avaient déserté vers l'Afrique du Nord.
- 4 - Faciliter les connexions au cœur de l'écosystème du Pôle Nautisme en apportant de nouveaux clients aux entreprises en place, en réhabilitant des friches industrielles pour accueillir de nouvelles entreprises et ainsi participer au renouveau de la Commune et en valorisant les acteurs sportifs locaux comme Alexandre Caizergues, champion du monde de vitesse de kite-surf, pour développer le loisir nautique.
- 5 - Apporter des innovations portuaires pour démontrer que le développement de la plaisance peut se faire en protégeant l'environnement

LE VENT ET L'ÉNERGIE ÉOLIENNE OFFSHORE

Port-Saint-Louis-du-Rhône est un site pilote qui accueille des éoliennes flottantes à 17 kilomètres au large de ses côtes. L'avenir du pays misant sur cette énergie renouvelable, l'éolien offshore, le Pôle Nautisme a conservé le bâtiment de l'ancien port de pêche de plus de 3 000 m² pour le reconfigurer en Halle technologique Windtech. Les études ont démarré en 2024 pour des travaux prévus fin 2025 et une livraison du bâtiment fin 2026. Cet espace tertiaire accueillera une dizaine de start-up liées aux métiers du vent, des ateliers de rencontre avec le public, un espace d'exposition des dernières innovations pour sensibiliser la population et les scolaires. Les entreprises bénéficieront d'un quai de 120 mètres permettant l'amarrage de navires d'études et ainsi de rejoindre les éoliennes offshore installées en pleine mer.



NOS PROJETS DÉJÀ RÉALISÉS

01

PARC DU MAZET.

En forme de bateau, ce Parc de 5 ha est une rotule entre le centre-ville et la Presqu'île du Mazet. A fleur du port de plaisance, il offre des agrès célébrant la mer et la terre pour tous les publics, d'où son nom de parc intergénérationnel. Il fait le lien entre les habitants et les salariés, lieu de mixité. Il permet aussi et surtout aux habitants de ne plus tourner le dos à leur mer, leur fleuve et leur port. Il participe à la nouvelle attractivité de la Presqu'île, vitrine ludique et culturelle.

02

PANNES MULTICOQUES.

Depuis 2021, le Pôle Nautisme a engagé la transformation de quais délaissés. Cette reconquête passe par l'avènement d'une Base multicoques unique en Europe permettant l'accueil et la réparation des catamarans et trimarans. Une première panne de 500 m, la plus longue d'Europe, suivie, en début d'année 2024, d'une nouvelle panne de 280 m. Cela s'accompagne aussi par un Village catamarans, réunissant sur 5 ha, à proximité directe de la dernière panne, 4 acteurs forts du multicoques (construction, location-vente, préparation croisière, réparation, stockage).

03

SITE DE DÉBARQUEMENT.

Le Pôle Nautisme a pour mission de défendre les activités en place. Il en est ainsi des petits métiers de la mer. Ces pêcheurs traditionnels œuvraient dans un lieu désuet et dangereux. Afin de développer un port moderne, respectueux de la sécurité et la santé des pêcheurs, ouvert à la population, le Pôle a développé un site de débarquement afin de développer l'attractivité de ce métier. Ce site, inscrit dans une zone industrielle déjà urbanisée participe donc à la reconquête d'une partie délaissée de la ville.



L'ENVIRONNEMENT, UN DÉFI PERMANENT

Dans tous ses projets, le Pôle Nautisme mise sur une conciliation intelligente entre développement économique et développement durable afin de réduire l'empreinte carbone, innover pour éveiller les consciences, sensibiliser la population et assumer une économie bleue protectrice de l'environnement, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Ainsi, le site de débarquement dispose de panneaux photovoltaïques pour l'autonomie des box de pêcheurs, les pannes multicoques sont en matériau recyclés et disposent de **bornes intelligentes** (économies d'eau et d'électricité jusqu'à 30%).

La **nouvelle station carburant** pour plaisanciers et pêcheurs a permis de reconstruire directement sur une ancienne station en dépolluant le site et en déployant des citernes dernière génération et en évitant aux plaisanciers de faire de nombreux miles pour remplir leur réservoir ou faire le plein eux-mêmes avec des bidons dont une partie du contenu va à la mer.

Les prochains projets en cours de déploiement (2024-2025) ont tous cet ADN "écologique" : **Marina multicoques 100% verte** avec accueil de 150 navires (*lire page 14*), **Halle du vent Windtech Méditerranée** pour accueillir les entreprises en lien avec l'éolien offshore, **éclairage des voies par éoliennes hélicoïdales** autonomes afin de créer un climat d'affaires sécurisé, **rénovation** de la **cale de mise à l'eau** métropolitaine pour en faire un exemple régional en accès libre, location et vente de 45 hectares de terrain en cours à **11 entreprises** (chantiers navals, des ports à sec, des entreprises en lien avec le multicoque), implantation d'une société spécialisée dans le **retraitement des algues**, des coquilles d'huîtres pour en faire des matériaux du quotidien et de la construction, implantation d'une **nurserie d'oursins** pour recréer de la ressource. Le tout avec un

13

chantier naval d'insertion qui a signé une AOT de 35 ans sur un terrain d'1 ha et sensibilisera ses stagiaires à l'ensemble des problématiques environnementales.



**POUR EN VOIR PLUS,
SCANNEZ LE QR CODE !**

TERRE D'INNOVATIONS

L'innovation est un moteur essentiel afin de répondre aux défis actuels et à l'avenir, tout en permettant de répondre aux défis du développement durable et à la recherche de bien-être de la population. Pour le Pôle, il est essentiel de se démarquer des autres ports en offrant des solutions durables et en renforçant la résilience. La plaisance peut ainsi se conjuguer au vert et ne pas être marquée comme un secteur polluant.

Le Pôle a ainsi breveté un système unique d'éclairage autonome sur les pannes, permettant l'autonomie tout en évitant l'impact au sol des réseaux. La dernière panne multicoques de 250 mètres est en cours d'équipement de cet éclairage 100% vert, appelé à irriguer sur les autres infrastructures. Avec un mix solaire et mini-éolienne hélicoïdal posé sur pieux, cet outil éclaire, sécurise et améliore l'attractivité des pannes. Ainsi, pas de consommation électrique en constante hausse, pas d'impact foncier. Un mix gagnant avec les bornes intelligentes.

Dans une prochaine étape, d'ici à deux ans, la volonté est de placer sur les pieux des mini-éoliennes hélicoïdales de 3KW afin de fournir de l'électricité verte dans une zone très ventée (embouchure du Rhône) directement aux bornes et ainsi éviter des factures très lourdes tout en profitant des ressources naturelles abondantes. Les études sont en cours.

Un autre projet est à l'étude, une base multicoques 100% verte en lieu et place d'une ancienne darse industrielle (activité pétrochimique) avec éclairage éolien, production d'électricité verte via mix éoliennes sur pieux et panneaux solaires flottants sur des zones à faible profondeur dont les fonds sont pollués, évitant ainsi de draguer et permettant d'optimiser une zone inutile, assainissement autonome phytosanitaire flottant pour ne pas impacter les sols et les espaces naturels, capitainerie flottante autonome avec panneaux photovoltaïques bornes intelligentes pour réduire la consommation d'eau et d'électricité, biohuts pour reconstituer la faune, réfection des quais par procédé naturel Géocorail.





”
Le Pôle
accompagne
les acteurs
privés dans
une stratégie
d'innovation, en
apportant des
idées et en aidant
à la recherche
de financements
institutionnels.

Outre les innovations portées sur les projets propres au Pôle Nautisme Mer, la SPL se veut aussi dynamiseur auprès de ses clients privés, comme la promotion des panneaux photovoltaïques en toiture. Plus original, il en est ainsi avec l'entreprise Normandie Appâts, leader mondial dans l'élevage de vers marins, notamment destinés à la pêche. L'entreprise va implanter des locaux, notamment pour la recherche et le développement dans le domaine de la santé.

Après recherches et suggestions des équipes du Pôle Nautisme, ces bureaux seront refroidis grâce à l'utilisation de l'eau puisée dans le sol pour les bassins d'élevage des vers marins. Cette eau est ensuite rejetée dans la nappe phréatique. Afin de gagner en utilité et en économie, Normandie Appâts recyclera cette eau avant de l'évacuer en la faisant passer par des tuyaux qui permettront de refroidir les pièces servant de bureau et éviter ainsi la climatisation et la consommation d'énergie.

Un projet en partie financé par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Enfin, le Pôle est aussi partenaire d'un projet mené par Engie pour réchauffer et refroidir le quartier du port de plaisance et les futures constructions grâce à l'eau du port de plaisance. Un projet innovant de géothermie marine, à l'échelle urbaine dans un mix particulier, professionnel et plaisance (*notre photo ci-contre*). Qui s'appuie aussi sur une ferme photovoltaïque flottante dans un ancien bassin industriel.

DE NOUVEAUX EMPLOIS & DES RÉSULTATS CONCRETS

Depuis le démarrage opérationnel du Pôle Nautisme, en 7 ans, les résultats sur le territoire sont déjà concrets, sur le plan économique et touristique.

La croissance est exponentielle sur la Presqu'île du Mazet. Pour mesurer l'impact du Pôle Nautisme, le poids des chiffres est important.

- Ainsi, de 2017 à 2025, **250 emplois auront été créés**, soit un total de 750 emplois sur le Pôle Nautisme.
- **55 Millions d'euros ont été investis** sur cette période
- **30 millions d'euros de chiffre d'affaires généré** en 2023-2024, soit une augmentation de 18 M€ en six ans.
- **4 500 bateaux** venant de France et de l'Europe à sec ou à flot, soit 1 500 bateaux de plus depuis 2017
- **600 multicoques** accueillis sur Port-Saint-Louis-du-Rhône, premier spot catamarans en Méditerranée.
- **1^{er} port à sec mondial**
- **5,5 M€ de subventions obtenues** depuis 2018 sur les projets.

Les impacts induits sont aussi importants puisque, face à l'attractivité nouvelle de la commune, des nouveaux projets émergent pour accompagner ce changement et la nouvelle demande :

- Investissement métropolitain pour créer un **réseau d'assainissement** (2,5 M€ HT)
- Création d'un **hôtel** sur le port de plaisance
- Création de **11 lodges** sur le Mazet
- Création de **plus de 300 logements** en centre-ville d'ici à 2025
- Augmentation de **+25% de la fréquentation des croisiéristes** (dont la venue de la compagnie Ponant) ce qui a fait de Port-Saint-Louis l'une des escales fluviales labellisées par le Département des Bouches-du-Rhône
- **60 000 visiteurs sur la période estivale** à la Plage Napoléon



Scannez ici la preuve par l'exemple avec un projet du Pôle qui crée de la valeur pour le Grand port & les entreprises locales depuis l'Afrique du Sud.



LA SPL, UNE PLUS-VALUE PERMANENTE

Le Pôle Nautisme Mer n'est pas seulement un aménageur mais surtout se place comme un véritable artisan du territoire, avec des projets interconnectés, à taille humaine et assurant une pérennité. Ainsi, le Pôle, à travers des revenus fonciers ou des AOT sur les places à flot assurent des revenus à moyen-long terme pour réussir ses missions dans le temps :

- **Externalisation du risque pour les collectivités** (Métropole, Ville de Port- Saint-Louis-du-Rhône, d'un point de vue temporel, juridique, foncier, administratif et financier.
- **Gestion de projet en optimisation continue du bilan sans rogner sur les ambitions de départ** : qualité et philosophie durable d'une interface ville-port vers l'extérieur et permet de faire rayonner le tourisme en souffrance.
- **Mobilisation d'acteurs institutionnels** comme la Région Sud Provence Alpes-Côte d'Azur, l'Union européenne à travers le FEAMP ou le Fonds vert national.
- **Opérateur global de proximité** ancré localement depuis 2017 avec une réelle plus-value sur la gestion portuaire et l'aménagement du littoral.
- **Effet levier et rayonnement sur le territoire urbain et métropolitain** en terme d'appropriation urbaine, d'attractivité, d'activités économiques, et de mixage de population mais aussi touristique avec la venue de nouveaux publics à Port-Saint-Louis-du-Rhône, dans le Parc naturel régional de Camargue.
- **Facilitateur avec des acteurs institutionnels** dont les relations avec la Commune étaient sclérosées : Grand Port Maritime de Marseille, CCI du Pays d'Arles. Des transferts de gestion foncière permettent ainsi au Pôle de déployer des projets clés en mains sur du foncier abandonné et de jouer le rôle d'aménageur à la place de collectivités parfois "hors-sol".



DES PROJETS MAJEURS À L'HORIZON

”

Demain se dessine déjà aujourd'hui et le Pôle poursuit son travail en imaginant la suite, entre nouveaux projets et réhabilitations afin de devenir l'un des phares de l'économie bleue du Sud

Renforcer la place forte de la plaisance sur le bassin méditerranéen, tel est le credo permanent des équipes du Pôle Nautisme Mer.

Pour ce faire, de nouvelles études vont se poursuivre afin d'adapter au mieux les projets à la biodiversité, notamment sous-marine (60 K€ HT). Il est impératif de rendre la terre nubile et cohérente avec les projets de demain, petits ou grands, pour cheminer vers une conciliation durable et économique.

Ainsi, au niveau de la plaisance, le Pôle entend **acquérir de nouveaux fonciers** (environ 6,5 ha pour 450 K€) afin d'être maître de l'aménagement et d'y établir des projets à dimension humaine et complémentaires de l'offre actuelle.

Le port de plaisance du bassin central doit aussi faire sa mue et la **rénovation de l'ensemble des pannes d'ici à 2030** pour avoir un port durable, adapté à la nouvelle plaisance et sécurisé (2,5 M€ HT). Outre cette réhabilitation, le Pôle va rendre vivante d'anciennes darses, nettoyées d'épaves et

d'infrastructures polluantes, afin de **créer un éco-port**, à la dimension environnementale forte (7,5 M€ HT).

L'objectif est de réduire au maximum l'empreinte carbone et de réoxygéner ces places intégrées à la ville. Pour ce faire, un projet **"Nature ton port"** est en court pour réinsérer des arbres dans ces milieux artificiels (50 K€ HT). A cela s'ajoutera une mobilité durable pour les équipes de la Capitainerie qui parcourent de longues distances en raison d'infrastructures éloignées, avec un **bateau de servitude et un véhicule terrestre 100% électriques** (90 K€ HT). Dans cette dynamique, une **navette touristique 100% autonome** est aussi en projet (1 M€ HT).

Enfin, le Pôle travaille sur une application numérique afin de développer une **offre globale de tourisme et de loisirs** autour du port. Parce que nous voyons le port et le Pôle comme un outil de destination régionale, que l'on soit plaisanciers ou pas.

LA PAROLE AUX ACTEURS

Le Pôle Nautisme Mer n'existerait pas sans l'implication des acteurs qui vivent et grandissent. Ainsi, ils parlent mieux que nous de l'apport de notre Société publique locale.

Humblement, il est toujours délicat de parler de soi-même. Il est plus facile de parler de ses défauts que de ses qualités et le regard extérieur est toujours plus utile pour mesurer le chemin effectué et observer la quantité de travail qu'il reste à faire.

Aussi, il nous apparaît opportun de laisser la parole à celles et ceux qui vivent dans le Pôle Nautisme. Acteurs d'hier, d'aujourd'hui et de demain, ils reconnaissent tous *"l'ampleur du travail du Pôle Nautisme en quelques années et combien les effets sont importants pour notre ville"*, comme le témoigne Nieves Castejon, Présidente de Camargue Coquillages, éleveuse d'huîtres bio. *"En quelques années, la transformation a permis de placer Port-Saint-Louis sur la carte et de développer notre clientèle."*

Dominique Ferrigno, patron de la société éponyme, dernière conserverie de poissons

sur la façade littorale méditerranéenne, confirme : *"Au-delà de l'aspect économique, c'est l'image qui a changé. On ne se moque plus de Port-Saint-Louis. Au contraire, quand je vais ailleurs, on me parle en bien de la ville et de ce que l'on y fait. C'est aussi pour cela que j'ai décidé d'agrandir et d'investir ici."*

Les ports à sec sont aussi unanimes. A l'image d'Emmanuel Juste, Directeur du site Port-Napoléon du groupe Port-Adhoc. *"Le rôle du Pôle Nautisme est fondamental en tant qu'aménageur et facilitateur dans toute l'économie bleue qui gravite sur la Presqu'île du Mazet. Ils ont permis l'arrivée de nouveaux intervenants sur la zone qui améliorent les services offerts à la population, aux plaisanciers et touristes. Le Pôle de Port-Saint-Louis devient la place sur laquelle il faut être pour l'activité nautique par exemple. L'impact sur les quatre cinq dernières années est majeur."*

”





QUELQUES TÉMOIGNAGES

01

Philippe FROMENT, Président du port Navy-Service, premier port à sec d'Europe. "Présent avant l'arrivée du Pôle, je mesure combien la structure a apporté à l'économie locale. Aujourd'hui, Port-Saint-Louis n'est plus une destination par défaut mais un spot reconnu. Sans le Pôle, jamais nous ne serions devenus le premier port à sec européen, spécialisé dans le multicoque. La SPL nous a ouvert une filière économique d'avenir."

02

Anthony FAIGES, patron-pêcheur, Prud'homme de pêche. "Depuis quatre ans, on a vu une belle évolution. Le Pôle Nautisme et la Ville ont construit un site de débarquement qui va nous permettre de travailler dans de meilleures conditions et nous développer. Grâce à l'attractivité de la plaisance, au plus on fait venir de touristes, au plus nous aussi on travaillera et on partagera notre passion de la mer."

03

Bart DE VEN, Groupe Wajer Yachts. "Nous investissons sur un territoire idéal avec toutes les conditions réunies pour développer notre base technique Méditerranée. L'accompagnement du Pôle Nautisme a été crucial dans notre choix d'implantation à Port-Saint-Louis pour leur présence et leur expertise. Ils nous ont aussi mis en relation avec les acteurs en place sur lesquels nous nous appuyons déjà pour notre flotte."

04

Jean-Loup THIVET, Directeur général YSBlue-TotalEnergies, distributeur de carburants marins. "Quand j'ai vu le dynamisme, l'écoute, choses qui n'existaient pas il y a dix ans, je me suis dit, il faut aller à Port-Saint-Louis. Il y a une vision stratégique commune et sans le Pôle Nautisme je n'y serais pas allé. C'est ce travail d'équipe, avec des interlocuteurs passionnés qui a fait que l'on s'est engagé et nous ne le regrettons pas."

AVANT/APRÈS EN IMAGES

”

Une immersion afin de mesurer le chemin accompli avec quelques images avant-après. Outre le nettoyage de friches, la gestion d'épaves polluantes, les projets refleurissent sur des terres trop longtemps balafrees. A la place, les projets innovants et éco-responsables font rayonner une ville mais surtout un territoire métropolitain trop souvent dénigré.

1. AVANT-APRÈS BASSIN CENTRAL

Aménagement du Parc du Mazet et de la plus longue Panne multicoques d'Europe (500 mètres) après évacuation de dépôts pétroliers.





2. AVANT-APRÈS SITE DÉBARQUEMENT

Aménagement d'une ancienne darse en friche pour y créer le nouveau port à destination des petits métiers de la mer



3. AVANT-APRÈS RECONQUÊTE FRICHES

Démolition d'anciens bâtiments pollués et d'épaves pour libérer le foncier et y implanter des infrastructures liées à la plaisance, comme l'aménagement de chantiers navals.





Pôle Nautisme Mer
& Développement

CAP SUR L'AVENIR

RESTONS CONNECTÉS

Pôle Nautisme Mer

Quai des Commandants Favier

Capitainerie Port de plaisance

13230 Port-Saint-Louis-du-Rhône

Patrice PICON - Directeur général

04 42 86 39 11 - 06 09 09 31 08

ppicon@nautismed.fr - contact@nautismed.fr

polenautisme.fr

